

Déclarations de ministres

Étant donné le nombre de domaines sur lesquels le juge Estey pourrait se pencher, cette enquête risque de ressembler à celle de la Commission ontarienne sur l'environnement du Nord qui a duré sept ans et demi ou huit ans. Le rapport a finalement paru le mois dernier et tout le monde a soupiré d'aise que cette affaire soit terminée. Il a coûté 9 ou 10 millions de dollars, et le moment où il aurait pu être utile est passé depuis longtemps. Donc, étant donné que le Livre vert est à l'étude et que M. le juge Estey voudra peut-être commenter des questions comme la réglementation des banques, la qualité de l'inspection des banques, la qualité des conseils de la Banque du Canada et de l'inspecteur général des banques, et autres questions semblables, sans parler de la responsabilité politique, je crois que pour aucune considération son enquête ne devrait se prolonger au-delà, disons, de six mois. Il faudrait que son étude soit terminée d'ici la fin mars et que nous recevions un rapport intérimaire assez tôt pour pouvoir nous prononcer sur la demande de 1 milliard de dollars par le gouvernement. Je n'ai aucune assurance là-dessus parce qu'il n'en est pas question dans le mandat. M. le juge Estey pourrait prolonger son étude éternellement. Je suppose que le gouvernement pourrait modifier son mandat en y fixant une limite de temps. Je regrette qu'on ne l'ait pas fait au départ.

La question de l'information se pose, monsieur le Président. Quand viendra pour lui le moment de répondre, maintenant ou plus tard, j'aimerais que le gouvernement nous donne l'assurance que le rapport Hitchman sera à la disposition de M. le juge Estey, qu'il ne lui sera pas interdit comme il l'a été au comité.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il n'a pas été interdit au comité.

M. Cassidy: Le ministre hoche la tête. Je ne sais trop ce que cela veut dire.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Cela veut dire que vous auriez pu l'avoir si vous n'aviez pas été si entêté.

M. Cassidy: J'aimerais avoir l'assurance que le gouvernement fera pression auprès des autorités américaines, au niveau du premier ministre, pour que soit communiqué à M. le juge Estey le document où la Federal Deposit Insurance Corporation fait part des ses constatations sur les activités de la Westlands Bank et les activités aux États-Unis de la BCC, car c'est le signal qui aurait dû ouvrir les yeux du gouvernement sur l'extrême gravité de la situation. Ce que les Américains ont découvert sur les activités de la banque aux États-Unis devait être de nature à empêcher de signer un chèque en blanc de 1 milliard de dollars comme on l'a fait.

Nous voulons être sûrs que la liste des déposants sera remise à M. le juge Estey. Franchement, je souhaite qu'il conclue catégoriquement que la Chambre ne doit pas accorder un milliard de dollars sans exiger de quiconque demandera l'indemnité, si la Chambre juge bon de l'autoriser, qu'il révèle au moins qui diable il est. Si les déposants veulent conserver l'anonymat, très bien. Selon les règles du marché, ils ne peuvent retrouver l'argent qu'ils ont déposé à la banque s'ils ne sont pas disposés, à tout le moins, à dire qui ils sont. Je trouve déplorable le secret qu'observe le gouvernement.

Je voudrais passer aux questions plus précises dont M. le juge Estey devra traiter. Je répète que la question à laquelle il faut répondre, en général, est pourquoi les banques se sont effondrées et quel rôle le gouvernement a joué. Le rôle des ministères gouvernementaux et la responsabilité ministérielle sont au nombre des principales choses que nous tenons à faire préciser. Si ce ne l'est pas dans le rapport, alors ni la Chambre ni le gouvernement ne peuvent prendre de mesures de redressement. Si j'ai bien compris la situation, les ministres ont rejeté les demandes répétées des banques de permettre à quelqu'un d'examiner les livres de la BCC afin de découvrir ce qui se passait. Le ministre des Finances fait signe que non. Je me demande pourquoi, car ce sont là les faits. J'ai entendu les présidents de deux ou trois des banques témoigner devant le comité à ce sujet. À la question de savoir s'il y aurait lieu de divulguer les noms des déposants, ils répondent que la décision en incombe au gouvernement. En d'autres mots, ils ne reprocheraient rien au gouvernement, si ce dernier décidait de les dévoiler. Ils savent qu'il n'y a rien à cacher. C'est le ministre des Finances qui veut protéger certains de ses amis dans le milieu bancaire.

On va peut-être découvrir que le ministère des Finances n'a pas suffisamment surveillé la situation des banques. On va peut-être découvrir que la Banque du Canada, en dépit de toutes ses ressources, a négligé de surveiller convenablement les banques auxquelles elle a fourni des fonds. On apprendra peut-être à la fin que toutes les décisions ont été fondées sur les conseils peu judicieux d'un fonctionnaire surchargé de travail qui a négligé de prendre les dispositions qu'il fallait pour faire donner suite à sa demande de personnel supplémentaire. Je parle de l'inspecteur général des banques. Sous le régime libéral, comme sous le régime conservateur, on n'a rien fait pour fournir à ce fonctionnaire les ressources dont il aurait eu besoin et, d'après moi, il aurait probablement dû démissionner pour rendre sa cause publique s'il ne se trouvait pas en mesure d'exécuter sa tâche dans la nouvelle situation bancaire et compte tenu de la garde d'inspecteurs avec laquelle il lui a fallu travailler. Si tout le monde s'en remettait effectivement au témoignage de ce pauvre fonctionnaire surmené, qui s'est retrouvé coincé ici même à Ottawa sans vraiment être au courant de la situation, alors il y a lieu de s'interroger non seulement à son sujet, mais aussi au sujet de ses maîtres politiques qui ont été portés au pouvoir il y a 13 mois parce qu'ils s'étaient engagés à effectuer des changements et qui se sont révélés depuis ce temps incapables d'effectuer des changements réels dans un domaine où notre vulnérabilité a été prouvée, et ce au coût de 1 milliard de dollars.

Je voudrais que le juge Estey essaie de savoir quel rôle le gouvernement a joué dans la recherche d'un associé pour la Norbanque. Il s'est produit des choses extraordinaires la semaine dernière. Ainsi, le président de la banque, M. Neapole, ancien président de la Bourse de Montréal, qui a une vaste expérience dans...

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Non.

M. Cassidy: S'agissait-il de son frère? Excusez-moi.